

# Le paysage et les objectifs de qualité paysagère

P  
A  
Y  
S  
A  
G  
E

Dans le SCoT

Depuis  
l'approbation

Et  
maintenant ?

syndicat  
mixte du

**SCoT**

du Territoire  
de Belfort



# PRINCIPAUX ENJEUX PAYSAGERS

P  
A  
Y  
S  
A  
G  
E

Dans le SCoT

**La diversité comme richesse**  
à reconnaître, à préserver et à valoriser

Depuis  
l'approbation

**La qualité comme objectif**

- pour le cadre de vie
- pour l'image de marque du territoire

Et  
maintenant ?

**La maîtrise des évolutions**

- à petite et à grande échelle
- au quotidien et sur le long terme

syndicat  
mixte du

**SCoT**

du Territoire  
de Belfort

# GRANDES TENDANCES D'ÉVOLUTION

Dans le SCoT

Enrichissement et **fermeture des paysages** dans les hautes vallées, conséquence de la déprise agricole

Depuis l'approbation

**Extensions urbaines** en dehors des pôles, **mitage des paysages ouverts** de vallées et de plaine au détriment des espaces agricoles

Et maintenant ?

Effacement des particularismes locaux, **standardisation des paysages** par les formes courantes d'aménagement et de construction

syndicat  
mixte du

**SCoT**

du Territoire  
de Belfort

# ORIENTATIONS ET OBJECTIFS

P  
A  
Y  
S  
A  
G  
E

Dans le SCoT

Maîtriser l'étalement urbain et stopper le mitage pour préserver le foncier naturel et agricole et garantir des coupures non bâties

Depuis  
l'approbation

Préserver les vues emblématiques sur les structures paysagères et motifs paysagers remarquables (panorama, haut de versant, ligne de crête, repère emblématique)

Et  
maintenant ?

Requalifier les entrées de villes et les zones d'activités en liaison et en cohérence avec le reste du tissu urbain (objectifs d'attractivité et de qualité)

syndicat  
mixte du

**SCoT**

du Territoire  
de Belfort

Valoriser le paysage bâti à caractère patrimonial (militaire, industriel, rural traditionnel...)  
et soigner l'insertion des nouvelles constructions

# QUELQUES OBSERVATIONS

P  
A  
Y  
S  
A  
G  
E

Dans le SCoT

Depuis  
l'approbation

Et  
maintenant ?

syndicat  
mixte du  
**SCoT**  
du Territoire  
de Belfort

- Dans les PLU :
  - Séquences d'entrées de villes
  - Orientations d'aménagement et de programmation
  - Vues à préserver
- Études et projets en cours avec une dimension paysagère
- Suivi du SCoT : l'observatoire photographique



# SÉQUENCES D'ENTRÉES DE VILLES

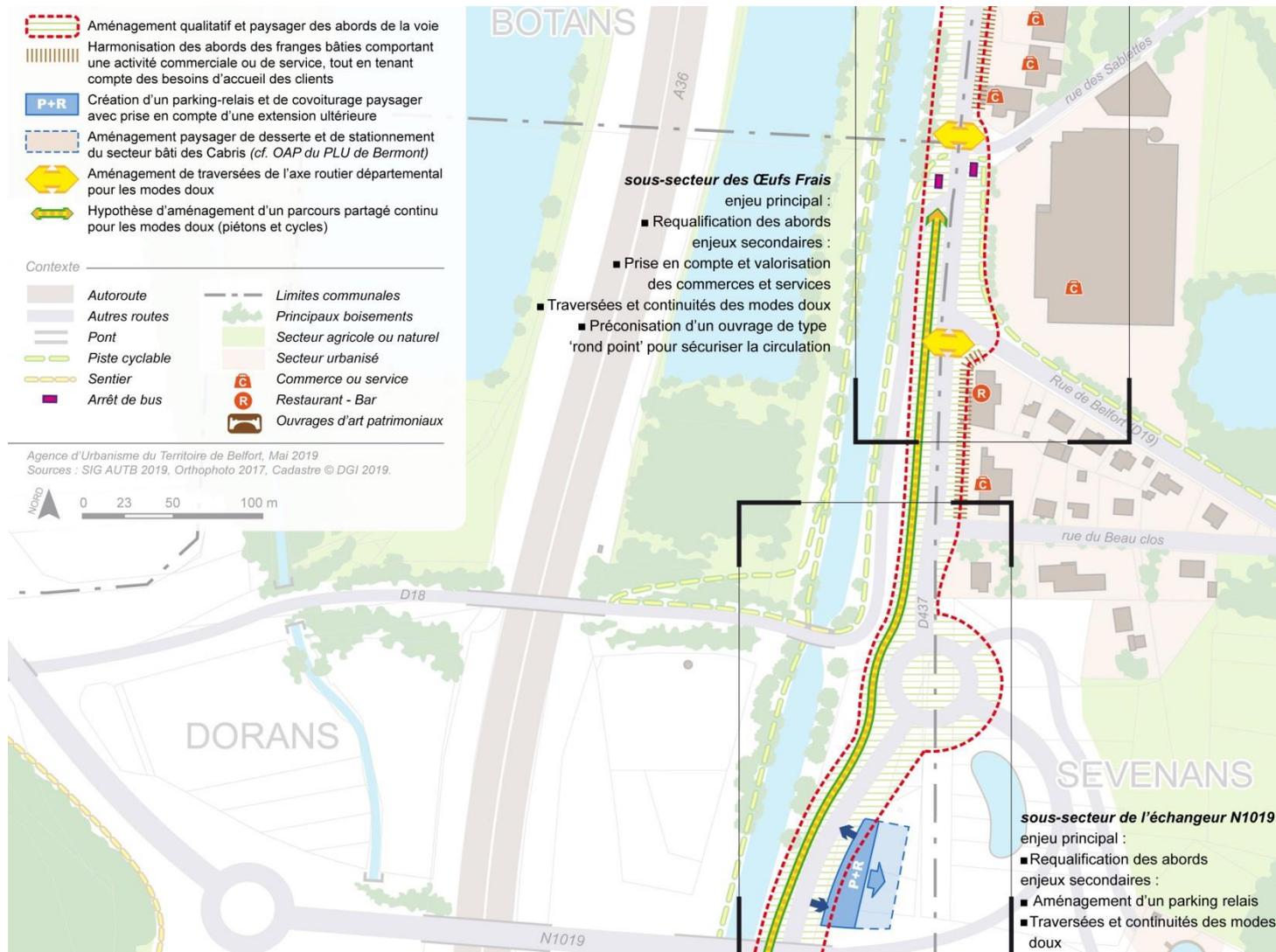
P  
A  
Y  
S  
A  
G  
E

Dans le SCoT

Depuis  
l'approbation

Et  
maintenant ?

syndicat  
mixte du  
**SCoT**  
du Territoire  
de Belfort



# ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT

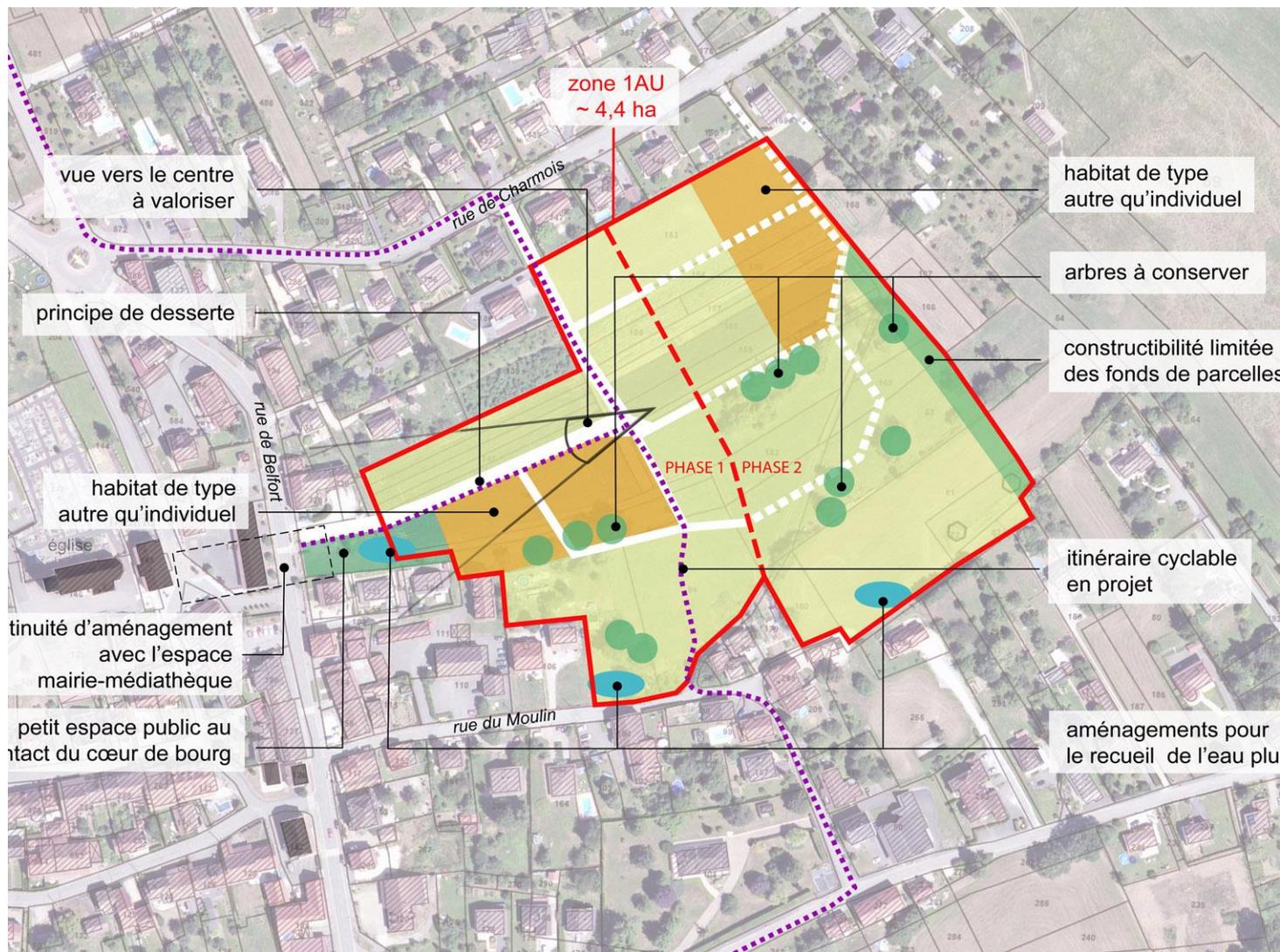
Exemple d'une zone 1AU à vocation principalement résidentielle

Dans le SCoT

Depuis  
l'approbation

Et  
maintenant ?

syndicat  
mixte du  
**SCoT**  
du Territoire  
de Belfort



# ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT

*Exemple d'une zone 1AU à vocation principalement résidentielle*

Dans le SCoT

« Le respect des caractéristiques du site et le maintien des vues proches et lointaines guideront l'organisation du secteur et les choix d'implantation des constructions. »

Depuis  
l'approbation

« Pour une transition harmonieuse avec l'espace agro-naturel adjoignant, la constructibilité des fonds de parcelles sera limitée. »

Et  
maintenant ?

« Les arbres existants seront conservés afin de participer à la trame arborée de l'aménagement d'ensemble. »

« Les aménagements à l'air libre et les matériaux perméables seront privilégiés pour la gestion de l'eau de pluie. »

« Les dispositifs de recueil et de rétention d'eau seront conçus et aménagés en tant qu'espaces paysagers appropriables par les habitants et profitables à la biodiversité. »

# VUES À PRÉSERVER

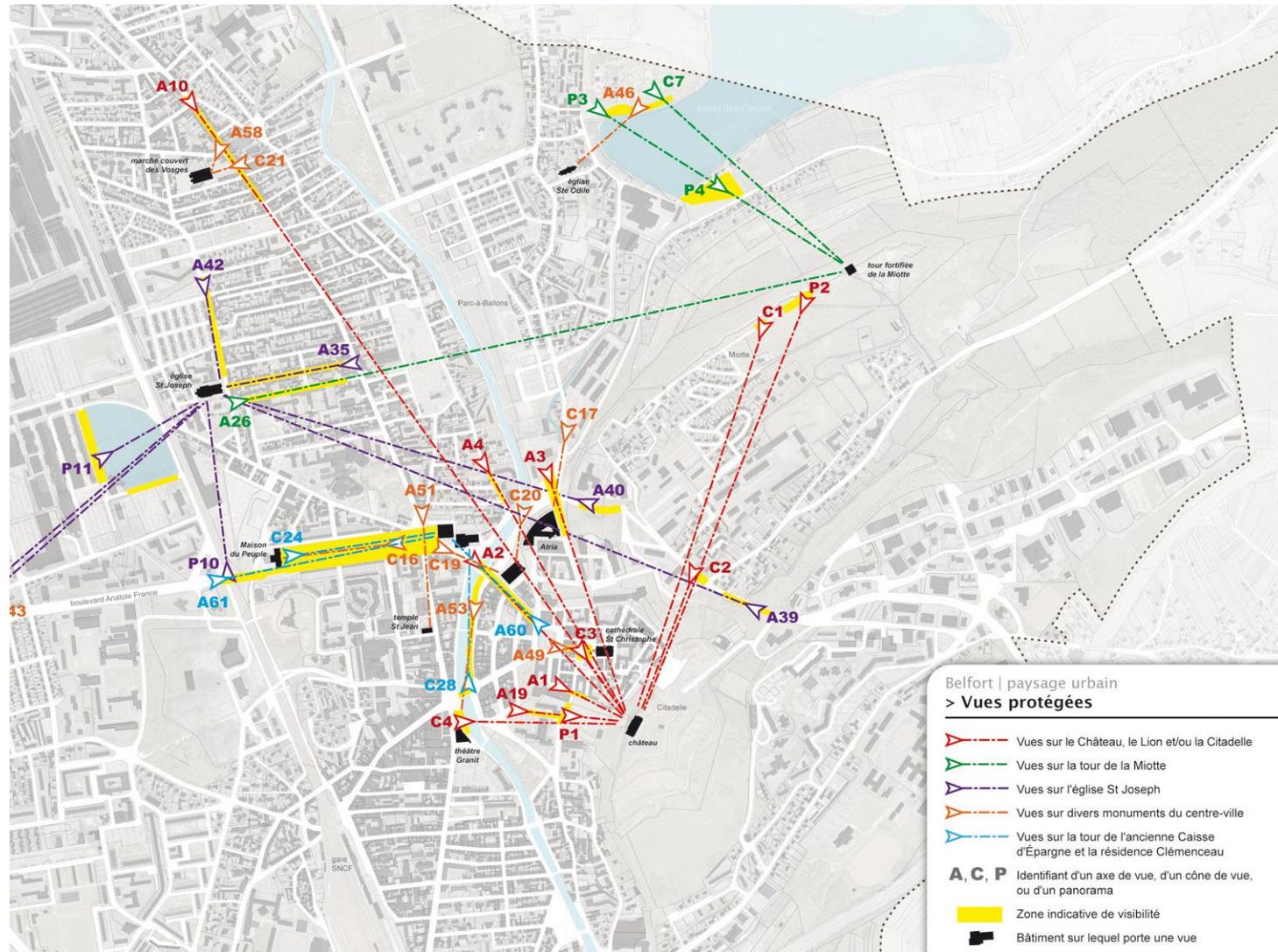
au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme

Dans le SCoT

Depuis  
l'approbation

Et  
maintenant ?

syndicat  
mixte du  
**SCoT**  
du Territoire  
de Belfort



# VUES À PRÉSERVER

au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme

Dans le SCoT

Depuis  
l'approbation

Et  
maintenant ?

syndicat  
mixte du  
**SCoT**  
du Territoire  
de Belfort

Exemple du PLU de Belfort (arrêt 09/2019)

- Cartographie et tableau synthétique (175 vues inventoriées, 40 protégées )
- Fiches signalétiques des vues
- Identification du point de vue, de l'objet vu, de la zone de visibilité
- Échelle de valeur / vulnérabilité
- Recommandations
- Dans les PAP : « *tout projet s'inscrivant dans l'aire du champ de vue doit respecter les conditions visant à pérenniser la ou les vues concernées.* »

**cône de vue** **C1**

Objet vu :  
**Château de Belfort (et la Citadelle de Vauban)**  
Nature de la vue :  
Repère urbain - Patrimoine bâti - MH  
Lieu du point de vue :  
**promenade de la Miotte**  
Importance de la vue :  
3 locale  
Séquence de la vue :  
Cadrage visible sur 40 m en partie aval du chemin, au-dessus de la vigne de la Miotte et entre deux séquences d'arbres en bord de chemin.  
Vulnérabilité de la vue :  
2 moyenne  
Recommandations :  
Éviter d'autres plantations, notamment en bord de promenade.

Situation de la vue

Localisation du point de vue

# QUELQUES ÉTUDES ET PROJETS

P  
A  
Y  
S  
A  
G  
E

Dans le SCoT

Depuis  
l'approbation

Et  
maintenant ?

syndicat  
mixte du  
**SCoT**  
du Territoire  
de Belfort

- Démarche de labellisation Grand Site de France du Ballon d'Alsace (qualité paysagère et attractivité touristique) depuis 2016 (restitution des études + programme d'actions en 2018)
- L'eau, valeur d'aménagement dans le Nord Franche-Comté (inter-SCoT, DREAL F-C, 2016)
- ZACom Pôle Sud : projet d'aménagement autour du nouvel échangeur (CD90) et sur le site de l'ancienne gravière de Bellerive (GBCA, en cours)
- Étude préalable à des travaux d'ouverture paysagère et de reconversion agricole à Auxelles-Haut (CD90 + PNRBV, en cours)
- Schéma de développement touristique de la ceinture fortifiée de Belfort (Pôle métropolitain, en cours)
- Consultation pour une étude sur la prise en compte des paysages dans les SCoT en Bourgogne-Franche-Comté (DREAL F-C, en cours)

# PLAN DIRECTEUR PAYSAGE GBCA

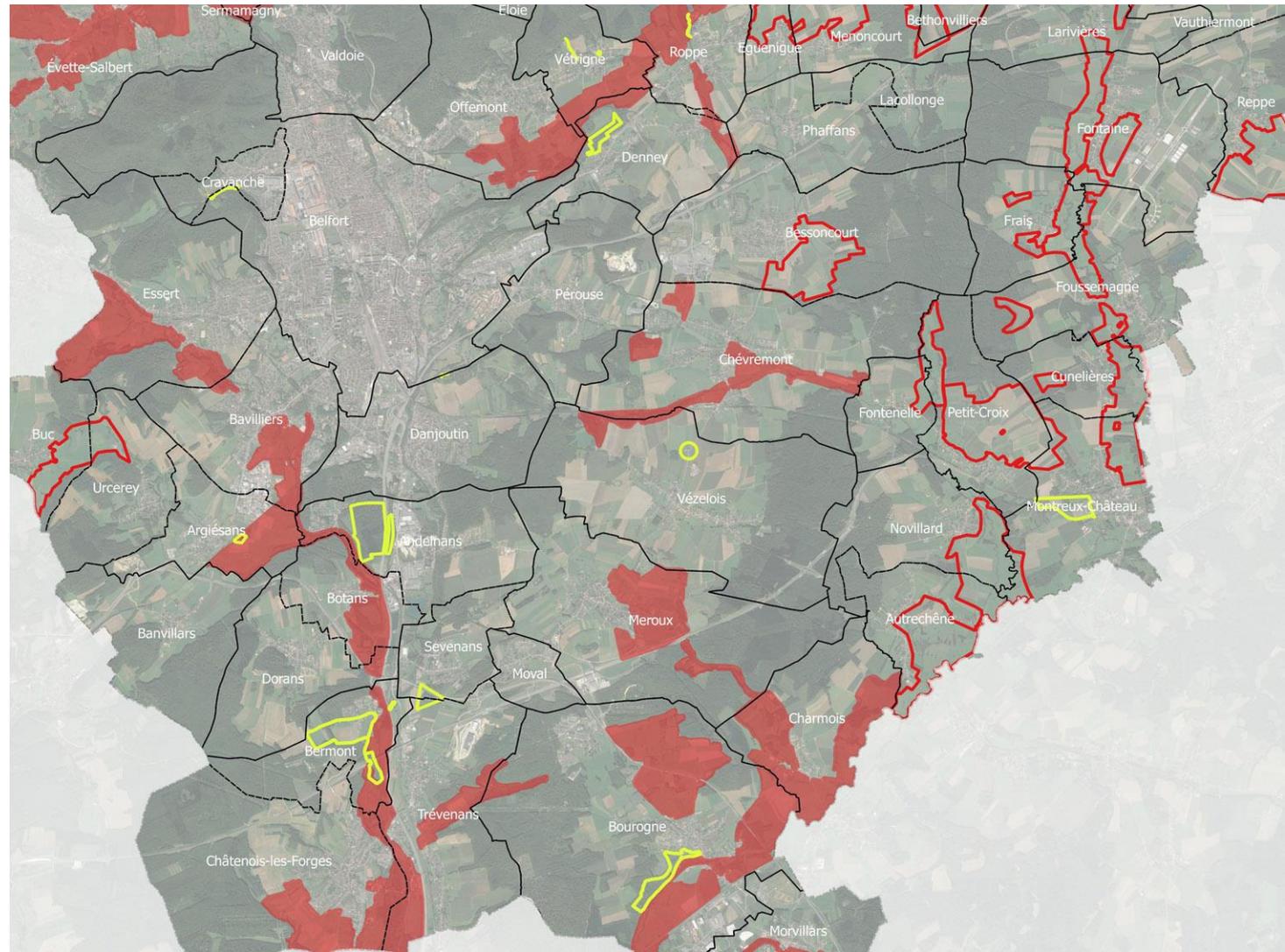
- Identification de secteurs paysagers remarquables
- Analyse des pressions, dynamiques d'évolution, points de vigilance
- Propositions d'actions (amélioration, protection, valorisation)

Dans le SCoT

Depuis  
l'approbation

Et  
maintenant ?

syndicat  
mixte du  
**SCoT**  
du Territoire  
de Belfort



# PLAN DIRECTEUR PAYSAGE GBCEA

- Soutien aux initiatives communales par une aide financière du Grand Belfort (fonds de concours annuel)

Dans le SCoT

Depuis  
l'approbation

Et  
maintenant ?

syndicat  
mixte du  
**SCoT**  
du Territoire  
de Belfort



Création de vues sur le pont-canal  
de Bermont  
2015 - subvention 7 740 €



Chemin pédagogique  
de la Côte à Bourogne  
2013 - subvention 8 035 €

# SUIVI DES DYNAMIQUES PAYSAGÈRES

Dans le SCoT

Depuis  
l'approbation

Et  
maintenant ?

syndicat  
mixte du

**SCoT**

du Territoire  
de Belfort

## L'observatoire photographique, outil de suivi

- pour une approche sensible de l'espace perçu
- pour la mise en évidence des évolutions sur le temps long
- pour mesurer les effets des politiques et des pratiques d'aménagement
- pour communiquer sur le thème du paysage



# SUIVI DES DYNAMIQUES PAYSAGÈRES

P  
A  
Y  
S  
A  
G  
E

Dans le SCoT

Depuis  
l'approbation

Et  
maintenant ?

syndicat  
mixte du

**SCoT**

du Territoire  
de Belfort



# SUIVI DES DYNAMIQUES PAYSAGÈRES

Dans le SCoT

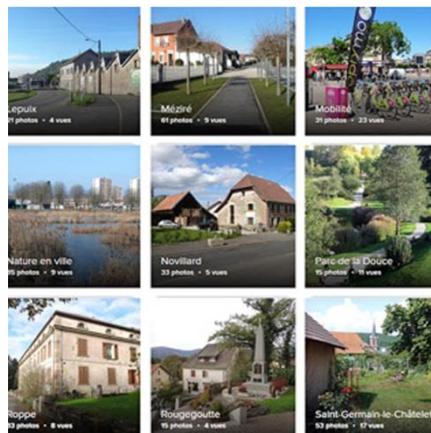
Depuis  
l'approbation

Et  
maintenant ?

syndicat  
mixte du  
**SCoT**  
du Territoire  
de Belfort

## Déclinaisons de l'observatoire photographique

- Albums thématiques, en ligne sur [autb.fr](http://autb.fr)
- Séries photographiques par lieu, en ligne sur [autb.fr](http://autb.fr)
- Publication annuelle sous forme de livret
- Suivi des secteurs remarquables du Plan directeur Paysage du Grand Belfort (en construction)

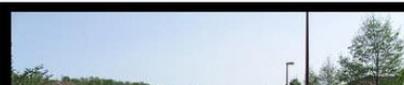


# Belfort - Ancienne laiterie des Forges

18 photos • 9 vues



Auteur : L'observatoire photographique



# DE LA RÈGLE AU PROJET

P  
A  
Y  
S  
A  
G  
E

Dans le SCoT

Poursuivre l'identification des paysages à enjeux

Réussir la compacité dans les secteurs urbanisés

Depuis  
l'approbation

Améliorer la qualité des espaces dans les zones d'activités et le long des axes routiers

Et  
maintenant ?

Franchir un palier dans la reconversion du patrimoine bâti et des espaces délaissés

Intégrer davantage les dimensions climatique et énergétique